



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25043572

Déposé / Reçu ie

25 MARS 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Grefe

N° d'entreprise : **0416 663 696**

Nom

(en entier) : **SOGERIM CONSTRUCTION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **71 AVENUE SLEGRS - 1200 BRUXELLES**

Objet de l'acte : FIN DE MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 03/05/2024

L'Assemblée donne à l'unanimité décharge aux administrateurs de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée et Monsieur Nicolas ECTOR conviennent de mettre fin au mandat d'administrateur ce jour.

L'Assemblée donne à l'unanimité procuration à RSM InterFiduciaire SRL, Chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Uccle (RPM 0442.616.443), représentée par Francart Frédéric, , Associé, Expert-comptable ITAA, ou par un autre associé pour publier les comptes annuels auprès de la Banque Nationale de Belgique et pour accomplir, au nom et pour compte de la SA Sogerim Construction les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles et notamment auprès de la banque carrefour des entreprises. Le mandataire désigné pourra, au nom de la société, faire toutes les démarches et signer toutes les formalités en vue de la publication au Moniteur belge.

Extrait certifié conforme

RSM InterFiduciaire SRL
représentée par
Frédéric Francart
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).